

# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

EUR 30/019/2011

AILRC-FR

23 septembre 2011

### **Italie. Une nouvelle crise à Lampedusa, dont le gouvernement italien est lui-même responsable**

Après les violences qui se sont déroulées ces jours-ci sur l'île de Lampedusa, Amnesty International prie le gouvernement italien de réagir d'une manière qui garantisse le respect des droits humains de tous. Il lui appartient de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour garantir que la réaction des autorités face à l'arrivée de migrants d'Afrique du Nord n'engendre pas une nouvelle crise, prévisible et évitable, ni à Lampedusa ni ailleurs en Italie.

Le 20 septembre, les médias ont rapporté que des personnes retenues dans le centre surpeuplé de premiers secours et d'accueil de Lampedusa avaient déclenché un incendie pour protester contre leur détention et parce qu'elles craignaient que les autorités italiennes ne les renvoient de force dans leur pays. Le feu a détruit la plus grande partie du centre. Le 21 septembre, certaines des personnes évacuées ont manifesté dans les rues de Lampedusa. Des heurts ont éclaté avec la police italienne et certains habitants de l'île, et plusieurs personnes ont été blessées. En conséquence, les autorités italiennes ont repris les transferts de personnes vers d'autres destinations en Italie.

Les faits qui viennent de se dérouler à Lampedusa ne doivent pas servir à justifier le recours à des mesures qui bafouent les droits humains de quiconque, qu'il s'agisse de migrants, de demandeurs d'asile, de réfugiés ou d'autres. Amnesty International souligne que la crise était prévisible et qu'elle aurait pu être évitée. Elle s'est en effet produite après que le gouvernement italien eut omis, pendant plusieurs mois, de respecter ses obligations internationales et nationales en matière de droits humains à l'égard des personnes qui arrivaient à Lampedusa.

Parmi les méthodes abusives appliquées par le gouvernement ces derniers mois figurent la privation prolongée et illégale de liberté, y compris pour des enfants, des expulsions sommaires collectives et des conditions de vie épouvantables, bien en-deçà des normes internationales, dans les centres où ces personnes étaient retenues.

Amnesty International, dont des délégués se sont rendus à Lampedusa cette année, demande de nouveau au gouvernement italien de respecter les droits de tous les migrants, demandeurs d'asile et réfugiés. En particulier, l'organisation enjoint les autorités italiennes de ne pas recourir à la détention, en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants, et de ne pas procéder à des expulsions collectives et sommaires. Elles doivent bien au contraire veiller à ce que les centres d'accueil soient opérationnels et correctement équipés pour assister les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés ; une attention particulière doit être portée aux enfants et aux autres personnes exposées à des risques spécifiques. Il incombe aussi aux autorités de faire en sorte que ces personnes aient accès à l'information, notamment sur le droit de demander une protection internationale.

#### **Voir aussi :**

- [Q&A: NORTH AFRICA MIGRANTS IN ITALY](#)

- [ITALIE. L'ITALIE APPELÉE À RESPECTER LES DROITS HUMAINS ET LES DROITS DES RÉFUGIÉS FACE À L'AFFLUX DE MIGRANTS ET DE DEMANDEURS D'ASILE TUNISIENS](#)

- *DES MILLIERS DE PERSONNES LIVRÉES À ELLES-MÊMES DANS DES CONDITIONS «ÉPOUVANTABLES» SUR UNE ÎLE ITALIENNE*
- *ITALIE. IL FAUT ÉVITER UNE NOUVELLE CRISE HUMANITAIRE ET METTRE FIN AUX EXPULSIONS*
- *SOMMAIRES*
- *ITALY: AMNESTY INTERNATIONAL FINDINGS AND RECOMMENDATIONS TO THE ITALIAN AUTHORITIES FOLLOWING THE RESEARCH VISIT TO LAMPEDUSA AND MINEO*
- *ITALIE. UNE NOUVELLE LOI BAFUUE LE DROIT À LA LIBERTÉ DES MIGRANTS*

**Fin/**